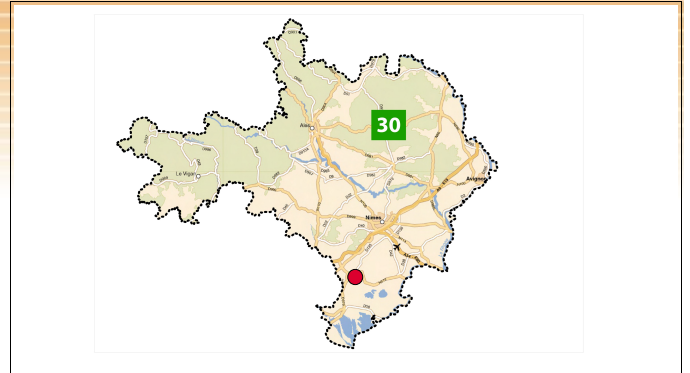


Dispositif de prévention durant la fête locale

Commune : **Le CAILAR**
2420 habitants



LE CAILAR
VILLE DE LE CAILAR
FÊTE LOCALE 2011

L'affiche 2011 a été réalisée par les élèves du CP et CM1/CM2 de l'école primaire du Cailar conçue et dirigée par Alain TARTAS

Samedi 06 août
15 h 00 - Concours doublette mêlée : 70 € + participation
16 h 30 - Course de taureaux - Avenir
Manades : AUBANEL P. - SAUMAÏDE - LAGARDE B. - VINCESA - GUILLIERME - SAINT PIERRE
Rassembleurs invités : PEREZ A., SANCHEZ M., PEREZ G., FOUJERE D., CHARNELET M. - Après la course, bandillo
22 h 00 - Concours doublette mêlée : 70 € + participation

Dimanche 07 août
14 h 30 - CHALLENGE BOURBOTTE
Triplette montée au provençal 800 € + 3 médailles d'Or
16 h 30 - Course de taureaux - Manade Saumaïde
22 h 00 - A l'école primaire, soirée de la Lyre Vauverdoise, organisée par la Municipalité - Entrée gratuite

Lundi 08 août - JOURNÉE DE LA JEUNESSE
9 h 00 - Reprise Challenge BOURBOTTE
15 h 00 - Concours doublette mêlée : 70 € + participation
16 h 30 - Course de Ligue avec la participation du Conseil Général du Gard
Manades AUBANEL BARONCELLI et LAGARDE Bernard
Entrée gratuite
22 h 00 - Aux arènes, taureau piscine organisé par le Club Taureau Paul Ricard - Lou Sanglié - Manade AGNEL Frières

Mardi 9 août
10 h 00 - Place de la Saint Jean, Jeux pour les enfants. Inscription en mairie
15 h 00 - Concours triplette mêlée : 70 € + participation
16 h 30 - Course de taureaux
Manades AUBANEL Pierre et SAINTPIERRE
22 h 00 - Concours doublette montée SOUVENIR Jacques GALEN : 100 € + participation
22 h 00 - Aux arènes, courses bandillo avec la gardaena AGRUNA VERT GALAN et la cuadrilla DAL, organisée par la société Azzent

Mercredi 10 août
JOURNÉE A L'ANCIENNE ANIMÉE PAR LA PENNA - LE COMPTOIR A ZIC - Déjeuner offert aux personnes costumées
16 h 30 - Course de Ligue avec la participation du Conseil Général du Gard
Manade GUILLIERME - Entrée gratuite
22 h 00 - A l'école primaire, Bal à jazz organisé par la Municipalité avec le groupe « SARDI SIXTIES » - Entrée gratuite

Jeudi 11 août
14 h 30 - Concours triplette au provençal Challenge Café de l'Avenir : 600 € + participation
16 h 30 - Concours de manades : GUILLIERME AUBANEL P. - NICOLLIN - SAUMAÏDE AUBANEL BARONCELLI - BLATTIERE BESSAC

Vendredi 12 août
9 h 00 - Reprise Challenge Café de l'Avenir
15 h 00 - Concours doublette mêlée : 70 € + participation
16 h 30 - Course de vaches cocardières - Manade NICOLLIN
22 h 00 - Concours doublette montée : 90 € + coupes (offerts par Madame le Maire) + participation
22 h 00 - Aux arènes, taureau-piscine organisé par le Sporting Club Cailarais - Nombreux jeux

Samedi 13 août
15 h 00 - Concours doublette mêlée : 70 € + participation
16 h 30 - Course de taureaux - Manade BLATTIERE-BESSAC
22 h 00 - Concours doublette mêlée : 70 € + participation

Dimanche 14 août
15 h 00 - Concours doublette mêlée : 70 € + participation
16 h 30 - Course de taureaux - Manade NICOLLIN
Flamets des pins en plein avec la participation du groupe traditionnel « Li Cabidoulo »
Les courses sont hors trophée.
Rassembleurs invités en alternance : PEREZ A., SANCHEZ M., PEREZ G., FOUJERE D., CHARNELET M., ARCAÏA S., ORANSE S., CANALES D., RUIZ O., GARCIA L., AZZELLE L., GUYON R.

Tous les jours, à partir du dimanche 7 août, abrivado, vachette de onze heures - et après la course bandillo.
Concours de boules organisés par «La Boule du Saule» et la Municipalité. Inscription 12 heures avant au boudoir, Place Saint Jean, du 07 au 14 août.
La direction se réserve le droit de modifier tout concours, MIDY ET SOÏR - BAL SUR LE CANOÏ à partir du samedi 06 août après la bandillo avec :
• l'orchestre «PYRAMIDE» du samedi 06 août au mardi 09 août inclus
• l'orchestre «EXIT» du mercredi 10 au dimanche 14 août inclus
• la penna « LE COMPTOIR A ZIC » le mercredi 10 (midi) et la Maison du Peuple (soirée de peintures de Cyr ENJOLRAS et Pierre ARCARO, tous les jours du 6 au 4 août, de 16 heures à 20 heures,
photos, tableaux de Robert FAURE et sculptures de Max DEJARDIN, tous les jours du 6 au 14 août, de 18 heures à 20 heures. Le mercredi 10 août, de 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 20 heures, Robert FAURE dédicacera ses livres.
Les personnes assistant et participant à la fête locale sont invitées à prendre connaissance des arrêtés municipaux (affichés en mairie) relatifs, sur les peintures, au règlement au 100 (Grés) réglementant le déroulement des festivités et notamment les arrêtés municipaux. Afin d'éviter la conduite en état d'ivresse, un lieu d'accueil pour récupération physique est ouvert à proximité de la fête, Salle Léon Pasquier (Boulevard Gambetta), tous les jours de minuit à 4 h 00 du matin (distribution d'eau, tests d'alcoolémie, préservatifs, etc...). Mais n'oubliez pas les conseils de la prévention routière : Celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas !

LE MEILLEUR ACCUEIL EST RESERVE A TOUS

Objectifs principaux

- veiller au bon déroulement des fêtes votives
- responsabiliser et accompagner tous les participants (élus, parents d'élèves, jeunes) afin de diminuer les conduites addictives.

Élément déclencheur

Depuis l'été 2005, la commune du Cailar organise un espace de repos lors de la fête votive. En juin 2010, trois communes (Aubais, Le Cailar et Vauvert) désignées « pilotes » signent avec Monsieur le Préfet, une convention « organisation fêtes votives, dispositif de prévention ».

Quels intérêts ?

- se former (sensibilisation à la réglementation, les produits, leurs effets, les actions d'accompagnement, ...)
- s'inscrire dans un réseau afin d'apprendre puis mutualiser l'expérience
- bénéficier d'un accompagnement adapté, d'une aide à chaque étape de la manifestation et d'une évaluation
- valoriser la commune en faisant connaître son action.

Contexte

La fête votive est la fête de proximité par excellence, celle où l'on se rend en famille, celle du village où l'on habite, où l'on est né ! Ces fêtes sont notre tradition et notre culture camargaise très ancrées. Mais, pour qu'elles perdurent, il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour maîtriser les risques qu'elles comportent.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan MILDT (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie) et dans une démarche globale d'éducation pour la santé. Les élus locaux et les autorités du Département, conscients de ces risques, ont mis en place un dispositif de prévention.

Tous les ans la commune participe aux journées de sensibilisation organisées par le CODES (Comité Départemental d'Éducation pour la Santé) en vue d'améliorer le dispositif.

Afin d'éviter la conduite en état d'ivresse, un lieu d'accueil pour récupération physique est ouvert à proximité de la fête, Salle Léon Pasquier (Boulevard Gambetta), tous les jours de minuit à 4 h 00 du matin (distribution d'eau, tests d'alcoolémie, préservatifs, etc...). Mais n'oubliez pas les conseils de la prévention routière : **Celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas !**

Détail du dispositif

Avant : la création d'un comité de pilotage assure le lien et la coordination entre les acteurs. Une réunion de ce comité se tient, regroupant des représentants des forces de l'ordre (Gendarmerie et Police Municipale), des associations locales (club taurin, parents d'élèves...), la chargée de mission au CODES 30, des commerçants, un représentant de l'orchestre, des jeunes de la fête votive, ainsi que des élus locaux. Par ailleurs, une réunion publique est organisée impliquant tous les participants. Une communication multisupports accompagne le dispositif (affiches, bulletin local, presse écrite et audio).

Pendant : la salle de repos (de 4 à 6 lits) est gérée par les élus soutenus et accompagnés par des secouristes de la croix bleue. Un défibrillateur est également prévu. Il est mis à disposition gratuitement 200 éthylo-tests dont 55 ont été utilisés, une dizaine de préservatifs masculins et féminins. Un affichage de prévention et sensibilisation permet d'informer les personnes de passage.

Durant la manifestation, il est régulièrement rappelé la présence de cet espace de repos par des affiches situant la salle.

Le cafetier impliqué dans le Comité de Pilotage propose des boissons non alcoolisées à des tarifs inférieurs aux boissons alcoolisées.



Dans la salle de repos est également mise à disposition une liste comportant les numéros de téléphone des taxis susceptibles de pouvoir raccompagner chez eux les personnes qui le souhaitent. A noter que les élus présents préviennent aussi les familles, si nécessaire.

Après : Une fiche d'évaluation est adressée au CODES 30 (Comité départemental d'éducation pour la santé) afin d'en tirer les leçons et apprentissages.

Coût et financement

Au titre de la commune, env. 1600 € incluant :

- Le paiement des vacations pour les secouristes
- Les éthylo-tests chimiques, les préservatifs masculins et féminins
- La réalisation des différentes affiches
- L'achat de fournitures diverses, gants, gels désinfectants, café, eau...

Divers

Sur le programme de la fête apposé dans les commerces et sur les panneaux d'affichage communaux, la commune met en avant les effets liés à la consommation des drogues et alcools. D'autres affiches éditées par le CODES 30 sont également apposées aux endroits stratégiques de la fête.

Le bulletin municipal comportant les arrêtés (circulation et stationnements) et les consignes de prévention sont également distribués dans tous les foyers avant la fête.

La presse, mais aussi la radio locale, diffusent ces mêmes informations.

Bilan et perspectives

Tous les échos sont favorables auprès de la population, surtout des parents. Les élus sont convaincus de l'intérêt d'une telle réalisation et souhaitent que l'image reflétée par les fêtes votives s'améliore grâce au dialogue et à la concertation. Environ 75 personnes ont visité l'espace de repos sur toute la durée de la manifestation (année 2011).



Qui contacter...

Mairie du Cailar : 04 66 88 01 05

CODES 30 (Comité d'éducation pour la santé)
Patricia Soler, chargée de projets
Tél. 04.66.21.10.11
fetesvotives@gard.pref.gouv.fr